

Compte rendu de la 10^{ème} réunion du Réseau d'expertise scientifique et technique (REST) du Centre de ressources EEE 20 mars 2024 à Vincennes



Le Réseau d'expertise scientifique et technique se réunit deux fois par an, avec une réunion d'une durée de deux jours en région et une réunion d'une journée au siège de l'OFB.

C'est à cette occasion que les membres se sont retrouvés le 20 mars 2024 à Vincennes, avec une retransmission en visioconférence. La matinée a porté sur la présentation du bilan 2021-2023 du CdR EEE et des actions programmées dans sa feuille de route 2024-2027, ainsi que d'une présentation du stage de Sarah Joly portant sur l'analyse et la valorisation des retours d'expérience de gestion. L'après-midi a été consacrée à diverses présentations des actualités et travaux en cours des membres du réseau, et s'est terminée avec l'annonce de la prochaine réunion du REST dans le marais Poitevin.

Programme de la journée :

9h30 : Accueil des participants		14h : Reprise de la réunion	
10h	Bilan des activités 2023 du Centre de ressources EEE, et perspectives - Yann Soubeyran, Clara Singh, Camille Bernery (CdR EEE).	14h	Ecologie et gestion du Myriophylle <u>hétérophylle</u> – Elisabeth Gross et Hélène Groffier (Université de Lorraine, LIEC, UMR 7360 CNRS).
11h	Bilan de stage : Analyse et valorisation des retours d'expérience de gestion – Sarah Joly (CdR EEE).	14h30	Retour sur les assises nationales «Plantes exotiques envahissantes» – Claire Mangeant (VNF – en <u>visio</u>).
11h30-11h45 : Pause		15h	Invasion du Xénope lisse : la restauration des mares est-elle une opportunité ? – Jean <u>Secondi</u> (Université d'Angers, UMR 5023 LEHNA, Lyon – en <u>visio</u>).
11h45	Plan de lutte régional et transfrontalier sur la Berce du Caucase – Louise Turpin (CBN méditerranéen) et Jérôme Dao (CBN Pyrénées et de Midi-Pyrénées).	15h30-15h45 : Pause	
12h15	Un plan national pour le frelon à pattes jaunes – Marilou <u>Mottet</u> (FREDON France).	15h45	Lancement du projet BONZAIL : Evaluation de l'efficacité de la dévitalisation à l'ail sur les ligneux envahissants – Maxime Guérin (Plante & Cité – en <u>visio</u>).
12h45 : Départ pour le restaurant d'entreprise de l'OFB		16h30	Annonce de la prochaine réunion du REST en région – Nicolas <u>Pipet</u> (IIBSN) et Alain Dutartre (CdR EEE).
		16h45 : Fin de la réunion	

Bilan des activités 2021-2024 du CDR EEE et présentation de la feuille de route 2024-2027

Equipe du CDR EEE : Yohann Soubeyran, Clara Singh et Camille Bernery (Comité français de l'UICN), présentation téléchargeable [ici](#).

Les dernières actualités sont rappelées en introduction : arrivée de Camille Bernery en novembre 2023 comme chargée de mission EEE en remplacement de Madeleine Freudenreich, publication fin mars 2024 du panorama réglementaire relatif aux EEE, organisation le 4 mars 2024 de la journée d'échanges techniques « plantes exotiques envahissantes et filières du végétal ».

Le bilan synthétique des activités 2021-2024 a ensuite été présenté. Si les rapports d'activités 2021 et 2022 sont disponibles sur le site du Centre de ressources, celui de l'année 2023 est en cours de rédaction. Les principaux chiffres clés sont détaillés.



Parmi les principales réalisations des trois dernières années :

- Organisation de 7 réunions du REST (4 à Vincennes et 3 en région) ;
- Elaboration de 18 nouveaux retours d'expérience de gestion ; 9 nouveaux REX seront publiés à l'automne 2024.
- Elaboration de 6 publications thématiques : vol. 4 de la collection « comprendre pour agir (compilation de 25 REX de métropole et d'outre-mer) et sa traduction en anglais, Guide technique « accompagner le traitement des déchets de plantes exotiques envahissantes », Eclairage scientifique « espèces exotiques envahissantes et changements climatiques », Note de proposition pour un appel à projet « recherche-action » sur les EEE, Panorama réglementaire relatif aux EEE ;
- Diffusion de 18 numéros de la lettre d'information à un réseau de plus de 2300 destinataires, 187 articles publiés sur le site internet du Centre de ressources visité par 237 000 visiteurs uniques en 2023, animation d'un compte LinkedIn « CDR EEE » avec plus de 2050 abonnés ;
- Diffusion de plus de 20 alertes nationales ou régionales sur des espèces exotiques nouvelles pour la France ou à surveiller dans les régions ;
- Organisation d'un cycle de 5 formations (EEE métropole, EEE outre-mer, ENI marines), certifiées Qualiopi, ayant rassemblé 58 participants, de 41 structures différentes, originaires de 18 régions de métropole et d'outre-mer ;
- Organisation d'une journée d'échanges techniques « Plantes exotiques envahissantes et filières du végétal » ayant réuni près de 150 participants en présentiel et distanciel ;
- Participation ou co-organisation de 8 webinaires.

Le renouvellement de la convention de coopération entre l'OFB et l'UICN France pour l'animation du Centre de ressources étant en cours de discussion au moment de cette réunion, une version résumée du projet de feuille de route 2024-2027 a été présentée, avec un focus sur l'année 2024.

En complément du renouvellement de la convention de coopération, les principales actions prévues pour 2024 sont les suivantes :

Gouvernance

- Renouvellement des membres du REST : élaboration d'un formulaire pour l'adhésion des membres et rédaction d'un document rappelant le rôle et les missions du REST, de ses membres, les modalités d'échanges et de contributions aux travaux ;
- Renouvellement des membres du Comité d'Orientation.

Productions et mises à disposition de connaissances et bonnes pratiques

- Publication de 9 nouveaux REX, valorisation des résultats du stage de Sarah Joly ;
- Choix du sujet du prochain éclairage scientifique : note de cadrage, constitution d'un comité de suivi, recueil de la bibliographie... ;
- Définir le positionnement du CDR EEE et le type de productions souhaitées en matière de production et de mise à disposition d'éléments factuels (éléments de langage, chiffres clés...).

Diffusion d'information et animation de réseaux

- Diffusion de la lettre d'information du CDR EEE et préparation d'un numéro spécial sur la biosécurité ;
- Mise en ligne du nouveau site internet du CDR EEE ;
- Préparation d'une journée d'échanges techniques des gestionnaires francophones confrontés aux EEE (réalisation en 2025) ;
- Activités courantes : organisation ou co-organisation de webinaires, suivi et appui aux coordinations territoriales, rédaction et diffusion de notes d'alerte, réponses aux sollicitations diverses.

Remarques : La qualité et l'importance du travail menée par le CDR EEE a été rappelée par les membres présents. L'importance du site Internet en tant que vitrine nationale de la problématique EEE et des actions menées a également été soulignée. Lors de ces échanges, une proposition de rédaction collective avec l'appui de membres du REST d'un article sur l'arbre *Paulownia tomentosa* et les enjeux liés à cette espèce qui avait antérieurement déjà fait l'objet d'échanges de courriels a été évaluée et son principe validé.

Bilan de stage : Analyse et valorisation des retours d'expérience de gestion

Sarah Joly (Comité français de l'UICN), présentation téléchargeable [ici](#).

Sarah Joly a rejoint l'équipe du Centre de ressources d'octobre 2023 à mars 2024 dans le cadre d'un stage de césure pour travailler sur l'analyse et la valorisation des retours d'expériences de gestion des EEE en métropole. Centralisée depuis 2015 via un appel à contribution permanent et rédigée selon une trame standardisée, cette centaine de retours d'expériences ne constitue qu'un petit échantillon des interventions mises en œuvre sur le territoire, mais peut être considérée comme suffisante pour en dégager quelques tendances, par exemple quant aux espèces les plus gérées, les milieux ciblés, les protocoles mis en œuvre, leur efficacité, etc. Ce stage a également permis, après 10 ans d'élaborations de REX, de porter un nouveau regard sur cette démarche.

Une base de données a été structurée et remplie avec les informations majoritairement textuelles contenues dans les PDF des REX afin d'en effectuer une analyse suivant trois axes : 1) Analyse générale du corpus des REX métropolitains ; 2) Analyse relative aux interventions conduites sur le terrain et aux techniques de gestion ; 3) Etat des lieux de la démarche des REX du CdR EEE et pistes d'améliorations.

Les résultats des deux premiers axes ont été présentés à Vincennes et ceux du troisième axe seront disponibles dans le rapport du stage dont la diffusion est prévue pour juin.

Conjointement à cette analyse, une première enquête a été diffusée auprès des rédacteurs des REX afin d'identifier leur potentiel de mise à jour, pour dimensionner et organiser le travail à venir. Une

seconde enquête a été diffusée auprès du Réseau national d'acteurs afin de mieux connaître l'utilisation qui est faite des REX et recueillir des pistes d'amélioration et de valorisation de ces publications.

Plan de lutte régional et transfrontalier sur la Berce du Caucase

Louise Turpin (CBNMed) et Jérôme Dao (CBNPMP), présentation téléchargeable [ici](#).



©Marie-Claire, CC BY-SA 3.0 via Wikimedia Commons

La Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*) est une plante exotique envahissante émergente classée comme une espèce prioritaire dans la stratégie PEE Occitanie. Réglementée au niveau européen, elle présente de forts impacts écologiques, un risque sanitaire. La Berce du Caucase est aussi désormais présente en Espagne sur le bassin versant du Sègre aux foyers sources se situant dans les Pyrénées-Orientales. Ainsi, le projet de plan de lutte « Berce du Caucase » résulte d'une volonté de coopération transfrontalière. Le plan de lutte s'articule en quatre grands objectifs : 1/ Mobiliser les acteurs sur des objectifs communs en termes de surveillance, de gestion et de suivi des foyers, 2/ Réaliser un état des lieux des foyers et de leur dispersion, et clarifier les priorités ; 3/ Renforcer l'efficacité des actions à mener en améliorant les techniques, les procédures et les connaissances, 4/ Sensibiliser les élus et la population pour mieux impliquer les territoires. L'animation du plan mobilise un

comité opérationnel une fois par an. Des actions de gestion, de surveillance et de sensibilisation et communication sont ainsi prévues et viennent utiliser différents outils décrits dans le [plan de lutte](#). A ce jour, plusieurs actions de gestion sont en cours dans toute la région Occitanie et en Espagne.

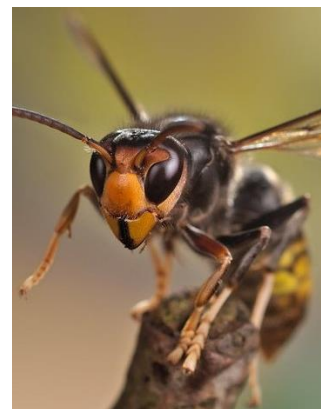
Question : Concernant les échanges avec l'Espagne, c'est eux qui sont venus vers vous ? **Réponse** : Oui, des échanges avec l'Espagne ont eu lieu il y a 10 ans puis il y a 5 ans. Depuis environ 3 ans la dynamique a augmenté, ce qui a permis le lancement de la démarche l'année dernière (2023). Le plan de lutte sera d'ailleurs traduit en catalan.

Question : A-t-on des prédictions sur l'évolution de la distribution de la Berce en réponse aux changements climatiques. Quelle est la 'probabilité' que l'espèce se maintienne sous un climat plus chaud ? **Réponse** : Le réchauffement climatique peut conduire à la régression de l'aire de la Berce, mais son maintien sur les sites en berges de rivière ou en montagne est probable.

Un plan national pour le Frelon à pattes jaunes

Marilou Mottet (FREDON France), présentation téléchargeable [ici](#).

En février 2024 a été lancé le nouveau plan national Frelon à pattes jaunes (*Vespa velutina*) porté par GDS France et FREDON France. Trois grands enjeux y sont décrits : le problème sanitaire que pose l'espèce pour les apiculteurs, la protection de la biodiversité et la protection des populations, le but étant de co-exister avec l'espèce déjà très répandue tout en limitant les conséquences négatives. Pour répondre à ces trois enjeux, des outils tels que la détection et la destruction des nids, le piégeage de printemps et la protection des ruchers par réduction du stress pourront être déployés. Ces outils seront à adapter en fonction de la saison et de la densité de la population de frelons. Le dispositif contribuera aussi à l'évaluation de la densité de Frelon à pattes jaunes, en fonction de la pression de prédation observée l'été sur les ruches.



©Gilles San Martin - Centre de ressources EEE

Question : Comment sera évaluée l'atteinte des objectifs ? **Réponse** : Il faut penser à un indicateur stable au cours du temps qui permettrait un suivi efficace et pertinent. Pour pouvoir le déployer, il faut pouvoir fidéliser un réseau d'apiculteurs pour qu'ils deviennent acteurs du suivi et de la démarche, et qu'ils puissent témoigner du succès de la mise en œuvre de ce plan. La mise en place de cet indicateur est aussi importante pour les financeurs.

Question : Combien de temps prendra la mise en œuvre de ce plan ? **Réponse** : Pour le moment, il n'y a pas de fin prévue, le but premier est d'accumuler un nombre suffisant de données.

Remarque – Pour le moment le document ressemble plus à une stratégie qu'à un plan de lutte, et présente plutôt des objectifs composant un manuel pour guider la gestion. Toutefois, l'objectif est de mettre en place une coordination entre les niveaux national, régional et départemental. Il est important de noter que ce plan n'est pas un document descendant et qu'il n'impose aucune mesure.

Ecologie et gestion du Myriophylle hétérophylle

Elisabeth Gross et Hélène Groffier (Université de Lorraine, LIEC, UMR 7360 CNRS), présentation téléchargeable [ici](#).



©Konrad Lauber – Flora Helvetica

Originnaire d'Amérique du Nord, le Myriophylle hétérophylle (*Myriophyllum heterophyllum*) est une espèce exotique envahissante en Europe depuis les années 1940. Depuis 2011, il a été constaté en France un fort développement de l'espèce dans la Somme. Sa présence a ensuite été détectée dans les canaux du nord-est de la France à partir de 2016 et dans le port de Saint-Jean-de-Losne (Bourgogne) en 2017. Afin de gérer l'invasion de *M. heterophyllum* de manière efficace, il est nécessaire de connaître les facteurs environnementaux qui ont un impact sur son développement ainsi que l'étendue de sa niche écologique. Ainsi, dans le port de Saint-Jean-de-Losne, une expérimentation de gestion de l'espèce mise en place par VNF est en cours. Elle combine des techniques mécaniques et chimiques : traitement par colorant alimentaire bleu, utilisation d'aérateurs, utilisation de consortium de bactéries pour séquestrer les nutriments disponibles pour la plante et mise en place rideaux de bulles pour éviter la dispersion des fragments de plante. Des prélèvements sont menés depuis 2021 afin de suivre l'effet de cette gestion sur la dynamique de l'espèce et de différentes variables environnementales. Il en ressort que malgré les actions des colorants et bactéries, la plante s'est développée durant l'été 2022. Toutefois, sur l'ensemble de la période, la biomasse de l'espèce s'est développée de plus en plus faiblement. Il a été également observé une forte accumulation

de matière organique dans les sédiments, qui n'est pas favorable à la plante. Cependant, un point important à relever est que l'application conjointe des différentes méthodes de gestion utilisées dans le même site empêche d'attribuer des résultats propres à chacune d'elles, et il reste donc complexe d'en tirer des conclusions claires quant à l'efficacité du procédé. D'autres pistes de moyens de régulation de l'espèce sont également étudiées, comme la résistance biotique au sein de l'écosystème via l'implantation du Myriophylle à épis indigène (*Myriophyllum spicatum*) qui pourrait entrer en compétition avec le Myriophylle hétérophylle. Des herbivores aquatiques indigènes tels que *Paraponyx stratiotata* pourraient aussi contribuer à la gestion de *M. heterophyllum*.

Question : Concernant l'écologie, qu'est-ce que l'on sait du développement de la plante dans des systèmes avec de l'écoulement régulier ? Est-ce que certaines vitesses de courant jouent sur le développement ou le maintien de la plante ? **Réponse** : Cette espèce est capable de faire d'importantes systèmes racinaires et peut développer des racines supplémentaires lorsqu'elle est stressée. L'espèce est présente en rivières, dans des zones avec du courant, comme par exemple dans la Marne et dans la Meuse.

Question : Est-ce que vous avez commencé à regarder l'effet du colorant sur les communautés indigènes ? **Réponse** : Un stage de M1 va débiter sur le sujet. En fonction des données et résultats obtenus, il sera possible d'aller plus loin.

Question : En laboratoire, une forte concentration de colorant semble fonctionner. Est-ce que cette forte concentration peut être envisagée en milieu naturel ? **Réponse** : On a un effet négatif du colorant sur la production de biomasse même avec une concentration en dessous de 1 mg/L, mais l'effet ne se ressent pas de la même manière sur l'allongement des tiges de la plante. En effet, la plante peut changer de stratégie temporairement pour allouer son énergie à grandir en longueur. L'utilisation du colorant peut aussi avoir un effet positif sur le développement de la plante dans certains cas, en jouant un rôle de « crème solaire » pour la plante, la protégeant des UV solaires

Remarque : Attention à l'utilisation du terme « Solution fondée sur la Nature » (SfN) dans le cadre de la résistance biotique. Le concept de SfN a été développé par l'UICN au niveau international et décliné à l'échelle nationale. Les SfN doivent viser à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever directement les défis de société, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité. Dans le cas présent, nous ne sommes pas dans le cas d'une SfN.

Retour sur les assises nationales « Plantes exotiques envahissantes »

Claire Mangeant (VNF), présentation téléchargeable [ici](#).



©VNF – Victor Tonelli –
Opération de faucardage de

En France, on compte 6700 km de voies navigables, dont plus de 1650 sont actuellement envahies par des plantes aquatiques envahissantes. La tendance de l'envahissement est à l'augmentation. Par exemple, pour le Myriophylle hétérophylle, depuis trois ans on constate une augmentation de 25% des linéaires colonisés. Dans ce contexte, les secondes assises nationales « Plantes exotiques envahissantes » ont été organisées par Voies Navigables de France (VNF) et par l'OFB le 6 février 2024. Ces assises avaient pour objectifs de partager un état des lieux de la situation ; de rappeler les enjeux économiques, écologiques et sociétaux liés à cette prolifération et d'identifier les besoins des acteurs économiques, notamment touristiques ; de réaliser un bilan des expérimentations menées et de présenter des retours d'expériences encourageants pour gérer les plantes envahissantes ; et enfin de faire émerger des propositions de gouvernance, de partenariats et stratégies de gestion. 300 participants venant d'horizons variés se sont ainsi réunis (élus, collectivités, gestionnaires, associations, fédérations, entreprises, scientifiques, loueurs et navigants). Différents ateliers portant sur des retours d'expérience de gestion ont aussi été présentés. VNF compte travailler sur la mise en place d'un plan d'action avec l'OFB et le Ministère afin qu'il s'applique bien au contexte national.

Un article récapitulatif de ces assises a été publié sur le site du Centre de ressources EEE : <https://especies-exotiques-envahissantes.fr/assises-nationales-plantes-exotiques-envahissantes-2024-des-solutions-a-long-terme/>

Question : Avez-vous testé des techniques de tapis (type trémies de carrière) pour sortir de l'eau les plantes arrachées ou faucardées ? **Réponse** : Il y a un projet en cours pour monter quelque chose en interne et avoir un système de convoyeur.

Question : Les coûts de gestion des canaux sont énormes, et ces budgets permettraient de faire des expérimentations en lutte biologique. Est-ce que vous vous posez la question d'en faire ? **Réponse** : On cherche les solutions qui nous semblent efficaces et pertinentes à tester. On avait déposé un projet

Life portant le projet avec des SfN, mais il n'a pas été retenu. De plus, au vu de la longueur des linéaires à gérer (6700 km), un budget important serait nécessaire.

Remarque : Afin de valoriser les expérimentations de gestion de VNF, l'écriture de Retours d'expérience de gestion (REX) pour le Centre de ressources EEE est une solution qui sera mise en oeuvre.

Invasion du Xénope lisse, la restauration des mares est-elle une opportunité ? Statut du Xénope lisse en Pays de la Loire et propositions pour sa gestion.

Jean Secondi (Université d'Angers, UMR 5023 LEHNA, Lyon), [présentation téléchargeable ici](#).

Le Xénope lisse (*Xenopus laevis*) est un amphibien de grande taille originaire d'Afrique australe, généraliste par son habitat et son régime alimentaire, et qui présente une forte croissance et fécondité. Il a le statut d'espèce exotique envahissante sur 4 continents, et est inscrit sur la liste des espèces préoccupantes de l'Union Européenne. En France, il a été introduit dans les années 1980 au nord des deux Sèvres, et son invasion a depuis progressé avec des détections à Lille, Bordeaux et Toulouse. Le projet Life CROAA (2016-2022) avait pour objectif de construire un modèle de connectivité afin de déterminer



©STB 360 (Studio photo) - Centre de ressources EEE

les voies de colonisation de l'espèce et sa capacité de déplacement. Le point d'introduction étant situé dans un lieu à très forte connectivité, le contrôle de l'expansion de l'espèce s'avère une option compliquée. Le modèle appliqué pour la région de Bordeaux montre aussi une possibilité de chevauchement des aires de répartition du Xénope lisse et de la Grenouille taureau. Dans ce contexte où le confinement ou l'éradication de l'espèce semblent impossibles, la question se pose quant aux actions de gestion à mettre en œuvre. Lors du projet Life CROAAF, la gestion s'est focalisée sur différentes actions :

- 1) La maximisation des opérations locales de contrôle, notamment en optimisant les opérations de capture en considérant les rythmes d'activité de l'espèce.
- 2) Le confinement de sources de développement de populations, en particulier les stations de lagunage et les milieux très artificiels.
- 3) La mise en place de solutions basées sur la Nature (SfN), en se basant sur l'évolution naturelle des populations et en favorisant la coexistence entre les espèces. Certaines espèces de proies développent déjà des comportements anti-prédateur vis-à-vis du Xénope lisse.

Concernant le dernier point, une relation entre la diversité taxonomique et la complexité structurale du milieu a pu être démontrée : plus la complexité structurale est importante plus le milieu est équilibré. Ceci indique que la complexité structurale de la végétation a un effet positif sur les communautés d'invertébrés, même dans les zones très colonisées par le Xénope lisse. Ainsi, il est possible de favoriser la coexistence des espèces par la gestion des habitats (e.g., création et restauration de mares). Toutefois, la question de la fraction de sites qu'il faudrait gérer pour diminuer la pression du Xénope lisse sur les communautés locales se pose.

Question : Y-a-t-il une prédation du héron sur le Xénope lisse ? **Réponse :** Il peut y avoir des prélèvements, mais qui sont faibles. Le Xénope vit au fond de l'eau et n'est pas accessible à la plupart des prédateurs potentiels.

Remarque 1 : La restauration des écosystèmes est une solution viable pour favoriser leur richesse et leur résistance aux invasions biologiques, et prouve qu'il faut parfois sortir de la gestion espèce-centrée dont on a l'habitude. L'approche écosystème-centrée permettrait peut-être d'avoir « un coup d'avance »

en réduisant la probabilité d'installation des espèces exotiques mais aussi en réduisant leurs impacts. Le centre de ressources et le REST aurait la légitimité à porter des messages dans ce sens.

Remarque 2 : La quantification des impacts de l'espèce est difficile, notamment faute d'avoir des comparaisons avant-après la présence d'une population, mais aussi car il y a un effet synergique des changements climatiques qui fragilise les espèces indigènes.

Lancement du projet BONZAIL : Evaluation de l'efficacité de la dévitalisation à l'ail sur les ligneux envahissants

Maxime Guérin (Plante & Cité), présentation téléchargeable [ici](#).



La gestion des arbres qui produisent de nombreux rejets après coupe tels que l'ailante, le robinier ou le peuplier est complexe en environnement urbain. Différentes solutions peuvent être explorées mais sont rendues difficiles par le milieu bâti. Par exemple, l'essouchage n'est pas adapté car il y est difficile d'extraire l'ensemble des parties souterraines en milieu bâti, les dévitalisants chimiques sont interdits dans la plupart des espaces ouverts au public, et le cerclage a une efficacité trop aléatoire pour être adapté. La dévitalisation avec des produits naturels n'est pour l'instant rattachée à aucune méthode autorisée, mais plusieurs pistes sont à explorer. Ainsi, la dévitalisation à l'ail est une solution à expérimenter, qui pourrait être utilisée sur place en implantant dans les souches des caïeux d'ail, qui lorsqu'ils germent diffusent des substances dévitalisantes et entraînent la mort de l'arbre. Quelques tests ont pour le moment été réalisés sur le terrain, mais il est encore nécessaire de confirmer les résultats par une méthode scientifique protocolée afin d'en tirer des conclusions valides. Des questions se posent quant à l'efficacité de la méthode en fonction du contexte d'utilisation et des espèces visées, mais aussi concernant le statut réglementaire d'une telle technique. Afin d'évaluer l'efficacité réelle de cette méthode de gestion et de répondre aux questions encore en suspens, le projet BONZ'AIL a été financé par l'OFB. Ce projet sur 3 ans se concentre sur un double objectif : définir l'efficacité et les conditions d'utilisation de la technique et son cadre réglementaire. Pour cela, 3 volets seront développés :

1. L'identification des besoins en métropole et en outre-mer (La Réunion) : Consultation du REST pour étudier l'intérêt de la technique suivant le contexte et l'espèce visée, et évaluation de la production d'ail en hexagone et en outre-mer pour déterminer les sources d'approvisionnement.
2. L'exploration du mode d'action et le statut réglementaire de la technique : Travail de synthèse bibliographique afin de faire un état de l'art de l'utilisation de l'ail, des travaux métaboliques et des études d'impacts, et constitution d'un dossier technique et réglementaire puisque la technique est hors champ de la réglementation phytosanitaire actuelle.
3. L'expérimentation en réseau pour évaluer l'efficacité et définir les conditions optimales d'utilisation : exploration de plusieurs manières de faire, et description de l'ensemble des situations qui seront testées.

Actuellement, le projet en est à sa phase de compilation des informations et à la finalisation des « protocoles à tiroirs » qui servira de base à l'ensemble des partenaires.

Remarque : Afin de garantir la possibilité de comparaison des résultats entre les différentes techniques qui seront testées, des fiches de suivi les plus précises possible ont été produites. Malgré tout, des difficultés persistent sur le terrain. Par exemple, il faudrait une centaine d'individus testés par parcelle pour avoir des résultats fiables, alors que ce ne sont plus souvent qu'une dizaine par parcelle qui sont testées.

Question : Quand démarreront les expérimentations ? **Réponse** : Des partenaires se lanceront dès le printemps car cela correspond au moment de leur campagne d'abattage. A La Réunion, ils se lanceront à la fin de la saison cyclonique à partir d'avril.

Question : Dans le projet initial il était prévu d'identifier la ou les substances actives dans le but de les synthétiser et les mettre sur le marché. Est-ce toujours le cas ? **Réponse** : Ce sera fait, mais pas dans cette perspective. Nous allons seulement identifier les substances pour comprendre les processus, mais ensuite chacun sera libre de développer ces molécules.

Annnonce de la prochaine réunion du REST en région 30 années de gestion des Jussies dans la zone humide du marais poitevin

Nicolas Pipet (IIBSN) et Alain Dutartre (CdR EEE), présentation téléchargeable [ici](#).



©Kryzalid Films - PNR Marais poitevin

Pour sa prochaine réunion en région, le REST a été invité par l'IIBSN dans le Marais Poitevin, à l'occasion des 30 ans de la gestion de la Jussie.

Le marais Poitevin se caractérise par sa surface de zone humide de 15 000 ha au réseau hydraulique important. Depuis 1994, l'IIBSN mène des actions de gestion des Jussies. Ces actions ont également comporté la mise en place de protocoles de gestion, de la coopération avec la recherche et la réalisation de documents de communication.

Lors de sa prochaine réunion en octobre, le REST aura ainsi la chance de se réunir à Niort, où une visite des chantiers Jussies

et des zones colonisées sont prévues.

Rédaction du compte-rendu : Camille Bernery, Yohann Soubeyran, Clara Singh

Relecture : Alain Dutartre

Tableau des participants (en vert les participants en présentiel, en blanc ceux en visioconférence)

NOM	Prenom	STRUCTURE
ALBERT	Arnaud	OFB
ANRAS	Loïc	Forum des Marais Atlantiques
AUDRAS	Olivier	FREDON Bretagne
BARTHELEMY	Véronique	DREAL NA
BERNERY	Camille	UICN Comité français
BOYER	Mireille	AQUABIO
BRUSSON	Romain	CNR – Compagnie Nationale du Rhône - Direction Rhône Méditerranée
CELIS	Justine	CEN Pays de la Loire
CURD	Amelia	Ifremer
DAMIEN	Jean-patrice	Parc naturel régional de Brière
DAO	Jérôme	CBNPMP
DELAQUAIZE	François	MTECT
DUFAUX	Jean-François	CEN Normandie
DUTARTRE	Alain	CDR EEE
FALLOUR	Delphine	ONF
FREUDENREICH	Madeleine	CBN MED
GOUTIERAS	Goutieras	FREDON 87
GROFFIER	Hélène	Université Lorraine ; Laboratoire Interdisciplinaire des Environnements Continentaux
GROSS	Elisabeth	Université de Lorraine ; Laboratoire Interdisciplinaire des Environnements Continentaux
GUERIN	Maxime	Plante & Cité
GUILLOUËT	Jérôme	Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPF)
GUNDER	Camille	CEN Lorraine
HORMAN	Anouk	FCEN
HUMBERT	Suzie	PatriNat
JEAN	Pauline	ARBE
JOLY	Sarah	UICN Comité français
KOTWICA	Guillaume	DREAL HdF
LAMAND	Florent	OFB
LANG	Iris	CEN Occitanie
MAILLARD	Jean-Francois	OFB DRAS Service espèces à enjeux
MANGEANT	Claire	VNF
MASSE	Cécile	PatriNat
MENEZ	Florence	UBO
MOTTET	Marilou	FREDON France
NICOLAS	Justine	CEN Occitanie
PENIL	Caroline	OFB
PESTELARD	Cécile	VNF
PINEAU	Christophe	Cerema
PIPET	Nicolas	IIBSN
POLLIN	Thomas	Compagnie Nationale du Rhône (CNR)
POULET	Nicolas	OFB
RABIN	Nicolas	CNR – Compagnie Nationale du Rhône
RESCAN	Manon	CEN Centre-Val de Loire
RICHARD	Nina	Université de Tours - CETU Elmis Ingénieries
SAUZE	Pascal	DREAL AuRA
SECONDI	Jean	Université d'Angers / UMR 5023 LEHNA, Lyon
SINGH	Clara	UICN Comité français
SOUBEYRAN	Yohann	UICN Comité français

THIEBAUT	Gabrielle	Université Rennes
THOMAS	Alban	INRAE
TURPIN	Mélinda	CEN Hauts-de-France
TURPIN	Louise	CEN MED
VARRAY	Sylvie	FCEN
VATRINET	Quentin	Département de Seine-et-Marne
VERSAVEAU	Alphonse	MTECT
VIARD	Frédérique	CNRS (ISEM)
PETIT	Yohan	CBN Corse
GRANGE	Marie	FCEN